



1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

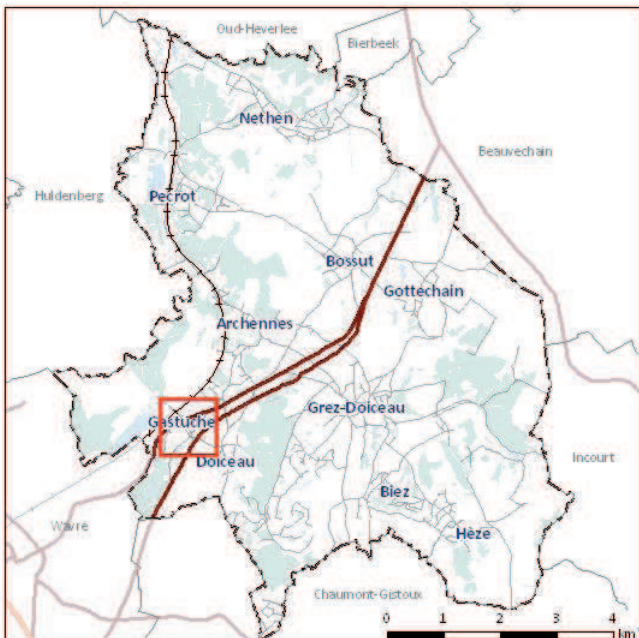
Gastuche est actuellement un village où la convivialité et la proximité sont relativement peu développées. En effet, ce village est fort marqué par la chaussée de Wavre qui est une coupure et un lieu très peu sécurisé et sécurisant. Les voitures y sont nombreuses et rapides. La sécurisation de la traversée du village (fiche LT-19) est une première étape vers le développement de la convivialité et du caractère rural du village.

La partie du village située au sud de la chaussée de Wavre est une Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) et fera donc l'objet d'un aménagement particulier réfléchi dans sa globalité. Il serait dès lors intéressant, lors de l'aménagement de cette ZACC, d'imaginer le développement de la convivialité au sein du nouveau quartier, en favorisant par exemple la création d'un comité de quartier, et en permettant l'aménagement d'une maison de village, gérée par ce comité pour animer Gastuche. Ce comité et cette maison pourraient bénéficier de l'expérience acquise par les autres maisons et comités de l'entité. On peut y imaginer l'organisation d'événements tels que des fêtes pour les enfants (Saint-Nicolas, Halloween, Pâques, etc.) mais également la disponibilité aux habitants du village pour organiser des conférences, etc.

Une place devrait également être construite lors de l'aménagement de la ZACC (fiche LT-21). La proximité entre cette place et la maison de village faciliterait l'organisation d'événements, permettrait par exemple l'organisation de jeux intervillages (fiche LT-03) par le comité de village de Gastuche, et sécuriserait les abords de la maison de village lors des événements et activités pour tous les âges. De même, la proximité avec la plaine de jeux et le terrain de foot déjà présents dans la ZACC favoriserait l'attachement des jeunes au village.

Le développement de maisons de village dans la commune pourrait par ailleurs générer l'apparition d'un « réseau de maisons de village » et renforcer les liens entre les différentes entités gréziennes.

2. LOCALISATION DE L'ACTION :



3. ORIGINE DE LA DEMANDE :

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (GT « convivialité/solidarité et logement »)
- CLDR

4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL

L'action contribue à mettre en oeuvre les défis et les objectifs suivants :

AXE N°1 : En 2021, Grez-Doiceau pourra répondre à la demande en logements et en services pour toutes les générations

1.3 Favoriser les échanges entre générations

AXE N°2 : En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

2.2 Assurer une meilleure coordination et une plus grande visibilité des activités associatives, sportives et culturelles locales et communales

2.3 Améliorer les contacts entre les différents villages et développer une identité Grézienne

AXE N°5 : Mettre en valeur le patrimoine Grézien pour développer une ruralité plus propre et plus respectueuse en 2021

5.2 Valoriser de manière innovante le patrimoine historique (bâti et non bâti) de la commune

5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :

Cette fiche est à mettre en lien avec :

CT-03 : Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

MT-02 : Aménager des pôles intermodaux aux abords des gares et principaux arrêts de bus

MT-12 : Rénover les espaces de jeux existant sur la commune

LT-01 : Compléter le réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

LT-19 : Sécuriser la traversée de Gastuche

LT-21 : Aménager une place à Gastuche

6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :

Priorité 1 (2012-2014)	Priorité 2 (2015-2018)	Priorité 3 (2018-2022)

7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE) POUVANT ETRE IDENTIFIES A CE STADE :

SPW-DGO3 (Direction du développement rural)

SPW-DGO4 (Service extérieur de Wavre)

Comité de village de Pécrot

Associations locales

CCATM

CLDR

Habitants du village

8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L ?

Environnement	
Social	Possibilité de création de liens intergénérationnels Rencontres et convivialité, cohésion villageoise Possibilité d'organisation d'événements et activités
Économique	
Culturel	Mise en place d'une structure pour l'organisation d'activités socioculturelles